

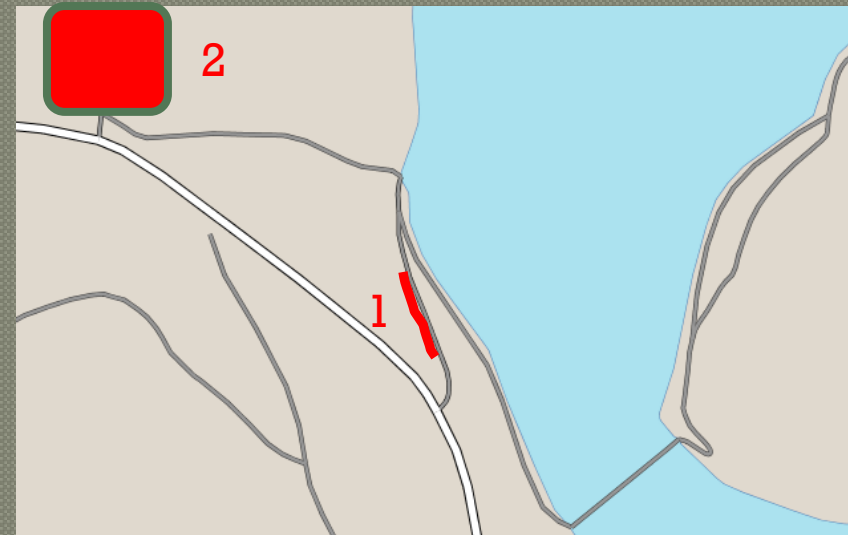
# Accès à la cale de mise à l'eau de la vieille route de Saint Cadou

## Consignes à respecter



### Consignes à respecter :

- L'ouverture de la barrière ne sert qu'à mettre ou sortir un bateau de l'eau
- Interdit de stationner entre la cale et la barrière
- Pour stationner, se garer si vous êtes le premier, le plus en hauteur de la route qui remonte, trois voitures maximum (1)
- A partir de trois voitures garées sur la route citée précédemment, se garer sur le parking situé au dessus (2)



Merci de votre compréhension, le bon respect de ces consignes est garant de l'harmonie du bon fonctionnement du site